

1 - CONTEXTE GENERAL :

I- La commune de PENNE :

Penne est une commune très rurale située au Nord-Ouest du Tarn, limitrophe du Tarn-et-Garonne, au sein de la communauté de communes du Cordais et du Causse/4C. Depuis 1950, la population de Penne s'est stabilisée puis réaugmente légèrement (531 hab en 1954, 598 hab en 2017).

L'altitude de la commune varie de 93 m au bord de l'Aveyron à 489 m sur les contreforts du massif de la Grésigne (forêt domaniale de 3530 ha). Son territoire de 6404 hectares comprend une grande diversité de milieux et de paysages, support d'une diversité biologique très importante et patrimoniale (voir carte géologique) du nord au sud :

- Une zone de causse calcaire jurassique recouverte de chênaies à chênes pubescents et prairies sèches très riche floristiquement en surface et héberge un grand réseau souterrain karstique qui alimente la commune en eau potable.
- La vallée de la rivière Aveyron qui coupe cette zone calcaire, aux riches ripisylves.
- Une zone plus accidentée de coteaux argilo-calcaire (avec marnes et schistes-carton) recevant un réseau hydrographique de surface plus important (petit chevelu : Ruisseau du Bombic et le Ruisseau de Merdarié).
- Une zone sud-est bordant la Grésigne, culminant à presque 500m d'altitude composée de grès du trias et des collines en pente douce vers le nord jusqu'au calcaire jurassique.

Nous identifierons par la suite les intérêts et recherches souhaités dans ces différents milieux.

II- Contexte Socio-économique :

Penne est une commune rurale, avec une densité de population faible (9 hab/km²). L'habitat est très dispersé et comprend, outre le bourg centre, des dizaines de hameaux (Roussergue, Plantade ...).



La plus grande part de son activité économique est représentée par le secteur agro-alimentaire qui représente au moins 70 emplois directs constituée d'éleveurs, de transformateurs (fromageries, conserves, viande en vente directe, apiculteur), de cultivateur et d'un arboriculteur.

L'activité agricole est principalement tournée vers la polyculture élevage, avec une agriculture biologique et respectueuse de l'environnement très représentée (20% des agriculteurs sont labélisés).

La majorité de la SAU est composée de parcelles en prairies permanentes, mais aussi de vergers et de cultures.

Penne est une commune forestière (70% du territoire de la commune) très marquée par cette culture sylvicole. Les forêts sont composées de formation de chênes pubescents sur le calcaire et d'une grande diversité d'essences sur le haut de la commune (sol neutre) avec chênes, châtaigniers hêtres, alisiers, pin, etc.

C'est également une commune touristique car le bourg centre est un très joli village médiéval au bord de l'Aveyron.

La qualité de l'environnement et ce contexte socio-économique impliquent un lien très fort des habitants avec la Nature. D'ailleurs beaucoup de naturalistes, géologues, ornithologues, herpétologues, botanistes habitent Penne ainsi que de très nombreux randonneurs, cavaliers, cyclistes, spéléologues, etc.

La commune de Penne, consciente de la qualité environnementale de son territoire a su mettre en œuvre des pratiques respectueuses :

- La gestion de l'eau, sur les aspects quantitatif et qualitatif, a toujours été un élément important pour la commune et ses habitants. En témoigne la régie communale qui gère la distribution de l'eau potable ainsi que l'assainissement avec deux stations d'épuration phyto-planté, pour 200 équivalents habitant. La commune a réalisé la mise en place de périmètre de protection autour des deux captages d'eau potable. Ces deux captages sont d'ailleurs identifiés par le département du Tarn comme sites pilotes pour évaluer les conséquences du réchauffement sur la ressource.
- L'alimentation de la chaudière bois est assurée en circuit court, par les prélèvements réalisés dans la forêt communale. La gestion de cette forêt est menée en partenariat avec l'ONF.

III- Contexte politique :

À la suite des dernières élections municipales, la mairie de Penne, en accord avec les citoyens a décidé d'orienter sa politique environnementale vers un très fort engagement de long terme.

La commune implantée sur des milieux naturels très variés présente des intérêts faunistiques et floristiques très fort. L'ensemble du territoire est d'ailleurs concerné par plusieurs mesures de protections.

L'ambition serait déjà de maintenir mais surtout de développer cette Biodiversité.



Le nouveau conseil municipal a été élu sur une liste participative, élu au premier tour à la majorité absolue avec un taux de participation exceptionnel de 85% qui prouve l'engagement citoyen. Un fonctionnement participatif a été mis en place : des commissions ouvertes à tous se réunissent. Une commission environnementale constituée de 23 membres s'est donc réunie le 09/09/2020 pour avaliser la démarche. Un comité de suivi issu de cette commission et un comité de pilotage avec tous les acteurs concernés (voir plus loin) suivront l'ABC pendant les trois ans de sa durée puis la démarche TEN si la commune est sélectionnée.

2 – LES ACTIONS ANTERIEURES OU EN COURS :

I- Administratifs :

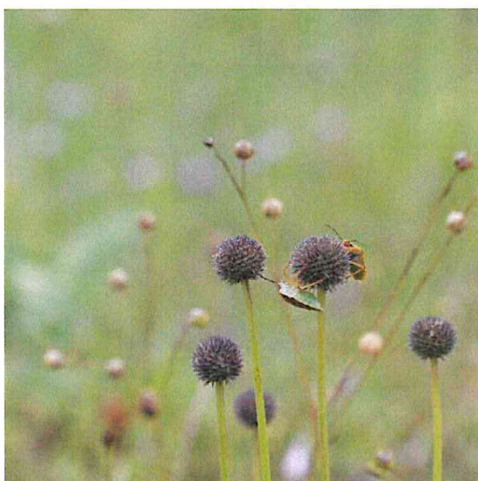
La commune avait fait la démarche de se doter d'un PLU qui sera finalisé en s'intégrant au PLUI qui débute et s'inscrit dans le SCOT.

II- Classements patrimoniaux en cours :

Nous sommes au début d'une démarche de SPR autour du bourg médiéval et d'un « Projet de territoire » de la Vallée de l'Aveyron et de la Vère Aval mené par la DREAL pour, peut-être aboutir à un classement comme Grand Site de France ou PNR.

III- Classements environnementaux :

La commune de Penne comprend plusieurs périmètres de protection, de gestion et d'inventaire écologique :



- 2 sites Natura 2000 couvrant l'ensemble de la commune :
 - ZSC Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère (FR7300952)
 - ZPS Forêt de Grésigne et environs (FR7312011)
- 1 APPB : Réseau Souterrain De La Grotte Du Figuier (code : FR3800365) (<https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/FR3800365>)
- 1 ZNIEFF de type II : Causse du Frau et falaises rive droite de l'Aveyron entre Montricoux et Saint-Antonin-Noble-Val (code : 730010596) (<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/730010596>)
- 4 ZNIEFF de type I :
 - o Causse d'Anglars (code : 730003020)
 - o Causse de Magrou et falaises de Bès et Penne (code : 730010008)
 - o Cirques de Thouryes et de Bône (code : 730003028)
 - o Rivière Aveyron (code : 730003026)
- 1 site en gestion conservatoire par le CEN Occitanie : MARTRE DE BEL AIR (code : FR1502191)

Au sein de la 4C (communauté de commune) la commune de Penne a activement participé au plan climat mis en place par notre PETR et souhaite mener des actions dans ce cadre, notamment vis-à-vis de l'habitat.

Penne, ainsi que les autres communes riveraines se penchent sur la création d'un syndicat de rivière portée par la Communauté de Communes de la QRGA (pour l'Aveyron Aval) qui nous manque cruellement au territoire pour mener des actions concertées de protection de notre rivière et des différents cours d'eau qui la traversent.

Un programme « zéro phyto » a été appliqué bien en amont, dès 2014, de l'obligation légale. Les phytosanitaires ont été bannis du budget communal. Nous avons été identifiés comme site pilote par le CPIE du Tarn et avons participé à la formation des communes environnantes.



Grace à notre employée chargée de l'entretien des espaces verts notre village « nature » est magnifique et l'opération a été une très belle réussite.

Des rencontres sur le thème des alternatives aux pesticides, des sorties naturalistes, des panneaux d'affichage ont accompagné notre démarche.

IV- Le Domaine de Fontbonne :

Sur le territoire de la commune se trouve des bâtiments d'hébergement qui servait pour des classes vertes, des stages et animations diverses autour du milieu naturel. Aujourd'hui à l'arrêt la commune souhaite réactiver ce centre et a entamé une démarche de concertation des habitants en partenariat avec l'Université Champollion d'Albi pour finaliser le projet.



V- Sorties et découvertes :

Au niveau agricole, la commune a organisé avec la chambre d'agriculture des journées d'informations, de botanique, auprès des contractants Natura 2000 et des habitants. Cela a été l'occasion pour eux de découvrir la richesse et la diversité floristique de Penne.

Dans le cadre de Natura 2000, la commune participe activement aux 2 COPIL. Des sorties de découvertes et de sensibilisation, ont ainsi été organisée avec la LPO (petit duc, loutre, zones humides). Cela a été l'occasion pour les habitants de la commune de découvrir la richesse et la diversité floristique de Penne. Une prochaine après-midi consacrée à la découverte de la Loutre d'Europe aura lieu le 7 octobre.

Une association a été créé dans cette dynamique : le « cercle des naturalistes pennols »

VI- Filière Bois :



La forêt communale est gérée avec l'ONF de façon à mesurer les effets des changements climatiques sur cet environnement et les moyens de résilience, en particulier sur les différentes essences (des cèdres à la place des pins par exemple).

3 - OBJECTIFS, PROBLEMES A RESOUDRE :

I- Les problèmes identifiés :

Dans la commune se pose quelques problèmes impactant la biodiversité :

Nous sommes de plus en plus confrontés à une sur-fréquentation touristique dans le bourg centre et la rivière Aveyron ainsi qu'à un « tourisme cynégétique » également devenu trop important (10 sociétés de chasses et potentiellement 150 chasseurs le dimanche. Des risques de pollution de la part de deux agriculteurs riverains de la rivière que nous souhaitons accompagner dans des changements de pratiques (1 cultivateur, 1 arboriculteur). Et surtout une grosse inquiétude vis-à-vis du changement climatique et son impact sur la faune et la flore, et de la baisse de la biodiversité.

Le changement des paysages (fermeture) par la déprise agricole nous fait craindre un risque de limiter la disponibilité de ressources notamment pour les rapaces et un appauvrissement de la flore.

II- Les objectifs :

Bien que la commune ait fait l'objet de plusieurs investigations naturalistes il nous a semblé indispensable d'une part de les réactualiser et surtout de les rassembler dans un document unique vraiment utilisable par les élus.

Ainsi, nous pourrions établir un état « zéro » de la biodiversité communale qui nous permettrait de mesurer les changements futurs et l'impact des politiques engagées.

Nous travaillons d'ores et déjà en partenariat avec les communes riveraines sur l'eau, l'agriculture et la biodiversité, elles pourraient donc profiter de notre démarche D'ABC.

La municipalité espère grâce à l'ABC se doter de motivations solides pour pouvoir prendre des arrêtés et des actions de gestion du flux touristique, permettant la protection d'espèces ou de milieux spécifiques.

L'ABC permettra surtout d'établir une politique cohérente et de long terme de la protection de la biodiversité. Que ce soit vis-à-vis de l'urbanisme, des aménagements (travaux de voirie, etc...) du secteur économique : agriculture, forêt, gestion de l'eau... Ainsi, la protection de la biodiversité pourra être prise en compte correctement en amont des décisions.

- Pour l'urbanisme : le PLUi est au tout début de la démarche. L'ABC pourra donc accompagner celle-ci et les données collectées pourront être versées dans le diagnostic environnemental du PLUi.
- Le foncier : La mairie pourra envisager des acquisitions de terrains à gros enjeux de protections et aider à orienter les pratiques agricoles en fonction des fiches actions de l'ABC.

Le tourisme à Penne engendre des flux importants et une sur-fréquentation de lieux potentiellement fragiles. Nous souhaiterions que l'ABC nous permette de mieux appréhender et gérer ces problèmes ainsi que de réorienter les visiteurs vers des pratiques plus douces et d'avoir une vraie action de sensibilité et de pédagogie.

- L'agriculture : Nous sommes préoccupés par la fermeture des milieux, notamment de très intéressantes prairies sèches. Nous aimerions approfondir avec la chambre d'agriculture et les agriculteurs un travail sur les prairies pour la protection de la biodiversité.



La municipalité souhaite revitaliser le tissu agricole en particulier avec des petites structures plus respectueuses de l'environnement et accompagner la conversion bio des agriculteurs qui le souhaitent.

Pour faire face aux dérèglements climatiques nous souhaiterions améliorer les capacités de résiliences de notre environnement. Créer des corridors écologiques (trame verte et bleue) et des sanctuaires ou zones de quiétudes. Préserver la ressource qui risque de se rarifier, protéger les rivières, les zones humides, le réseau souterrain.

- La pédagogie : Mieux connaître la biodiversité pour mieux la préserver.

Il faut offrir à tous les habitants qui sont très demandeurs, des connaissances sur la nature qui les entoure ainsi qu'aux visiteurs.

Sorties de terrain, expositions, conférences et pourquoi pas création d'un arborétum, d'un jardin botanique, sentiers d'interprétations.

L'ABC sera le moment de mettre en place le volet pédagogique de notre action.

Un gros travail déjà effectué par l'association des naturalistes pennoles a porté le très fort intérêt des habitants (village et communes voisines) pour les connaissances environnementales. Des sorties, conférences, café sciences sont régulièrement organisés et l'expertise de l'ABC apportera énormément à cette dynamique déjà enclenchée. Les naturalistes et la commune souhaitent que Penne devienne, un pôle d'éducation populaire de la biodiversité. Un vrai travail de réflexion sur notre rapport à la « nature », sur comment vivre en harmonie avec les « non-humains » et autres grands thèmes philosophiques pourraient également être entamés au cours de l'ABC avec l'organisation de « cafés nature » : ou la rencontre entre naturalistes de l'ABC et habitants parmi lesquels : philosophes, sociologues, géographes, agriculteurs, bucherons etc... sera forcément passionnante.

4 – LES ACTEURS IMPLIQUES :



La municipalité a une commission ouverte dédiée à l'environnement qui suivra l'ABC. Celle-ci est composée d'élus (4 conseillers municipaux, une maire adjointe) et de citoyens. Elle travaille avec « le cercle des naturalistes Pennols » (une quinzaine de naturalistes habitent sur la commune), l'association communale de chasse dont le président est représentant à la fédération départementale, les pêcheurs (en lien également avec la fédération), la commission agriculture de la

commune, l'école et l'office du tourisme.

A l'extérieur de Penne, nous travaillons avec Vaour, Saint Michel de Vax et Roussayroles (3 villages riverains très intéressés par la demande) et également avec les institutions suivantes :

- La chambre de l'agriculture du Tarn
- L'ONF
- Le CEN Occitanie
- Le CPIE
- Les associations naturalistes : NéO, LPO, Apifera
- L'OFB
- La DDT du Tarn
- La DREAL Occitanie

L'ABC résonnera particulièrement avec un autre projet de la commune que nous avons évoqué précédemment au domaine de Fontbonne dont la commune espère faire un centre dédié à l'environnement.

La suite logique à donner à notre ABC est le dispositif TEN.

Une fois les enjeux pointés par l'ABC, les fiches projets faites, la mairie candidatara au TEN pour



pouvoir mettre en action une politique ambitieuse de protection de la biodiversité et de résilience des écosystèmes.

Pouvoir travailler sur la mobilité, l'énergie, l'agriculture afin de minimiser les impacts et la pollution avec les citoyens, de manière transversale et innovante.

Etablir, une véritable expertise citoyenne sur les enjeux environnementaux et préparer l'avenir des générations futures.

5- ENJEUX :

I- Les milieux à enjeux sur la commune :


Sur la commune de Penne, plus de 630 espèces de faune et de flore ont été observées (données non exhaustives, issue de la base de données Géonature) :

- Insectes : 112 espèces
- Mammifères : 26 espèces
- Flore : 416 espèces
- Oiseaux : 50 espèces
- Reptiles/amphibiens : 22 espèces






Plusieurs espèces patrimoniales et protégées sont présentes sur la commune : la loutre d'Europe, la Magicienne dentelée, le Seps strié, le Lézard Ocellé, l'Orchis parfumé, Epipactis des marais, ... Également, on observe des milieux naturels patrimoniaux et d'intérêts communautaires : pelouses calcaires, falaises calcaires, fourrés et boisements de causse ...

II- Les principaux enjeux se portent sur plusieurs milieux :

Milieux humides	
Pelouses sèches, prairies pâturées	
Falaises et grottes	
Milieux forestiers	

Et groupes de taxons :

Odonates : rivière, chevelu	
Chiroptères : grottes	

<p>Oiseaux : rapaces, tichodrome engoulevent : falaises de la vallée. Autres passereaux, passage migratoire, réflexion sur les charognards et carcasses d'animaux d'élevage.</p>	
<p>Amphibiens : problèmes d'assèchement des marres.</p>	
<p>Mammifères : blaireaux à protéger, genettes. Cervidés, sangliers : comment réguler la population (voir avec la chasse)</p>	
<p>Flore : problème de la résilience du milieu forestier. Enjeux flore des pelouses sèches. Fermeture des milieux avec la déprise agricole limite ou pas la biodiversité.</p>	

6- JALONS, ETAPES, CALENDRIER ET RESULTATS PREVUS :

3 volets : inventaires, analyses, cartographie, plan d'action et animation

N° Etapes/Résultats	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
1. Inventaire de la biodiversité	-Synthèse et analyse données disponibles (recueil données, 1er diag.) -Inventaires habitats naturels/floristiques -Inventaires faunistiques (entomofaune, reptile/amphibien, avifaune) -Inventaire complémentaire milieux humides	03/01/2021	31/12/2022
2. Cartographie/Diagnostic/Analyse	-Saisie des données -Cartographie des habitats -Cartographie des enjeux -Définition des enjeux écologiques par groupe d'espèces et par milieu (naturalistes) -Synthèse et rédaction de fiches actions -Rédaction du rapport Atlas de la Biodiversité Communale et PAO	01/01/2022	31/12/2023
3. Animation	-Soirée publique de présentation du projet -Soirée de restitution aux élus (préparation + intervention) -Conférences sur la biodiversité communale -Accompagnement des élus dans la prise en compte de la biodiversité -Sorties Nature à la découverte de la faune et de la flore protégées -Animations sur la trame verte et bleue dans le cadre du programme de vulgarisation porté par NEO (élus + citoyens) Interventions information/sensibilisation avec l'école communale Animation des "Cafés de la biodiversité" Création et édition d'un dépliant de sensibilisation à destination du secteur du tourisme (photos, textes et PAO)	03/01/2021	31/12/2023

Publication :

- Dépliants sur la biodiversité communale.
- Dépliants de sensibilisation du secteur touristique.

L'ABC est prévu pour la période allant de janvier 2021 à décembre 2023.

Néo est chargé de l'accompagnement pour la réalisation de l'ABC et des actions mises en place pour améliorer la biodiversité (inventaires, cartographie, rédaction de l'ABC ...)

7- MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS :

I- Plan de financement :

Nature des dépenses	Montant (€) ¹	Nature des produits	Montant (€)	Taux (%)	Financement acquis (oui/non/en cours)
Dépenses directes liées au projet		Recettes			
Charges de personnels²	0,00	Subventions³ :	20 345.80 €		
<i>Dont personnels permanents</i>		<i>dont Office français de la biodiversité</i>	20 345.80 €	70%	EN COURS
<i>Dont personnels non permanents</i>		<i>dont ...</i>			
Sous-traitance (prestataires)	29 066.00 €				
<i>ASSOCIATION NEO</i>	29 066.00 €				
		Autres produits :	2 907.00 €		
Missions/déplacements	0,00	<i>dont vente diverses</i>			
<i>dont...</i>		<i>dont produits financiers</i>	1 649.00 €	6%	EN COURS
		<i>dont produits exceptionnels</i>			
Communication	0,00	<i>dont cotisations</i>			
<i>dont ...</i>		<i>dont mécénat et dons</i>			
Autres	0,00	<i>Dont Bénévolat valorisé</i>	1 258.00 €	4%	EN COURS
		Autofinancement :	5 813.20 €		
Dépenses d'investissement (le cas échéant)	0,00	<i>dont temps de personnel valorisé (le cas échéant)</i>			
		<i>dont fonds propres COMMUNE DE PENNE</i>	5 813.20 €	20%	EN COURS
		<i>dont...</i>			
Dépenses indirectes affectées au projet					
Frais de gestion⁴	0,00				
<i>dont...</i>					
TOTAL	29 066.00 €	TOTAL	29 066.00 €	100%	

¹ L'aide de l'OFB est calculée en référence au montant des dépenses éligibles, hors taxes récupérables (ou « net de taxes »). Les structures présentant leurs dépenses en TTC doivent fournir obligatoire une attestation de non-récupération de la TVA et le joindre au dossier signé par le représentant légal.

² Les coûts salariaux des personnels permanents des établissements publics, communes et structures intercommunales ne sont pas éligibles à une aide de l'OFB. En conséquence, la valorisation du temps passé par le personnel permanent des établissements publics, communes et structures intercommunales devra obligatoirement apparaître, avec un montant identique à la fois dans les dépenses et les recettes. Voir partie 5.2.1.3 du règlement administratif.

³ Bien indiquer le titre complet de la structure afin de pouvoir identifier facilement la part de contribution publique par rapport à la part privé (le cas échéant)

⁴ Limité à 15%, voir 6.2 du règlement administratif

II- Moyens de financement :

- Commune
- NéO
- OFB (Fond pour la biodiversité)

III- Moyens humains :

- Associations locales : cercle des naturalistes pennols, chasse, pêche.
- NéO
- Employés communaux, Elus
- Nombreuses personnes, ressources sur la commune (naturalistes, photographes, chercheurs, agriculteurs, forestiers...)
- La commission communale environnement assurera le pilotage de l'ABC avec NéO.

IV- Suivi :

- Partage avec les autres communes ayant déjà un ABC dans la région, de constats, d'idées, d'actions, de retours d'expériences.

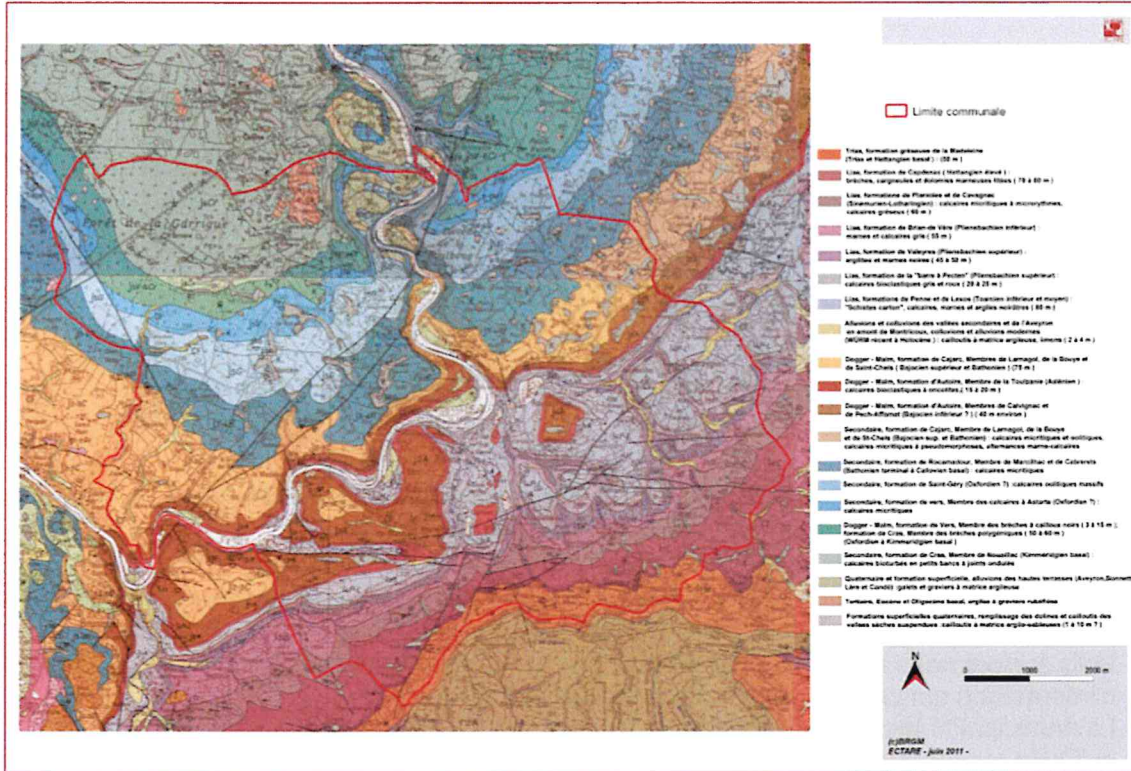


Index des sigles

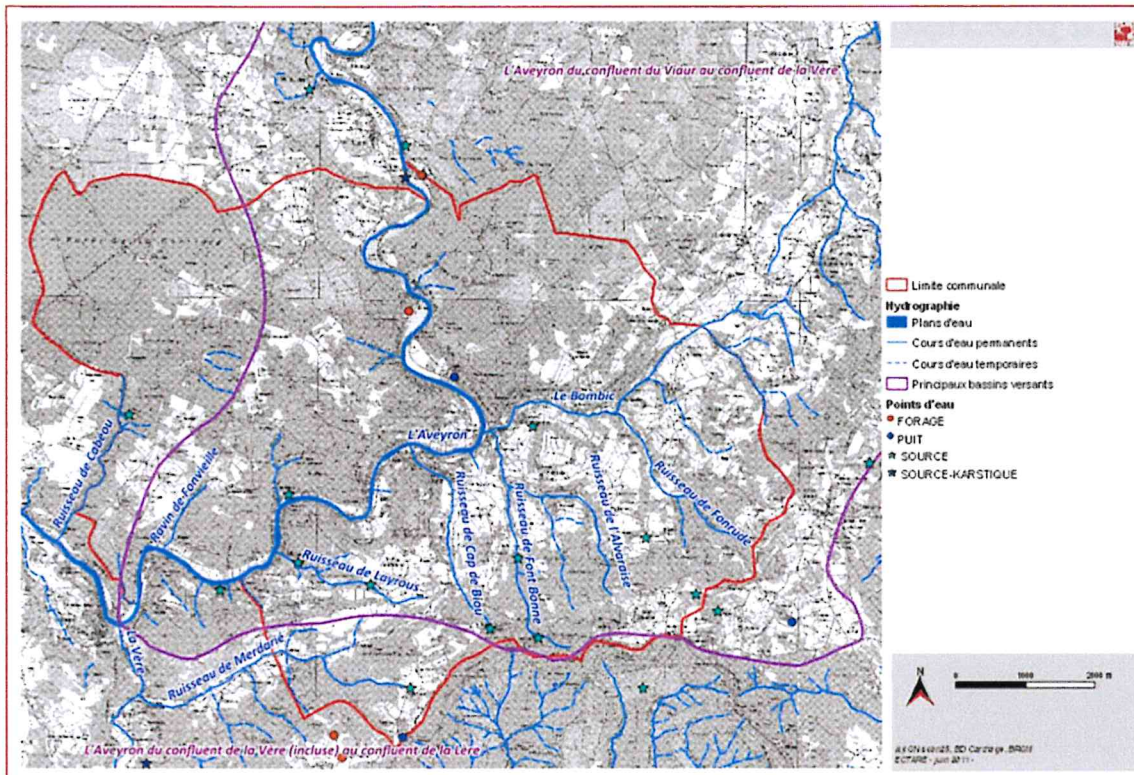
ABC : Atlas de la Biodiversité Communale
CEN : Conservatoire d'Espèces Naturels
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
DDT : Direction Départementale des Territoires
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
NéO : Nature En Occitanie
OFB : Office Français de la Biodiversité
ONF : Office National des Forêts
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
QRGA : Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron
TEN : Territoire Engagé pour la Nature

8- ANNEXES

Carte géologique, carte hydrographique, affiche sortie nature (2018), affiche 0 phyto (2019)



Carte 3 : Carte géologique de la commune



Carte 18 : réseau hydrographique et principaux points d'eau sur le territoire communal

0 Phyto



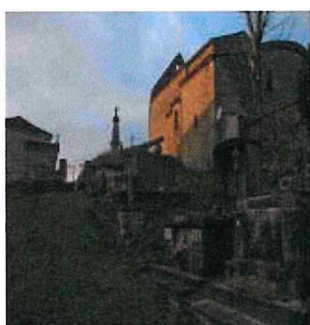
Nous voilà au terme de l'opération 0 Phyto dans la commune avec l'installation des derniers panneaux d'informations.

Grâce à l'agence de l'eau Adour Garonne, nous avons pu investir dans du matériel pour gérer les espaces verts : brûleur à gaz, débroussailleuse, etc.

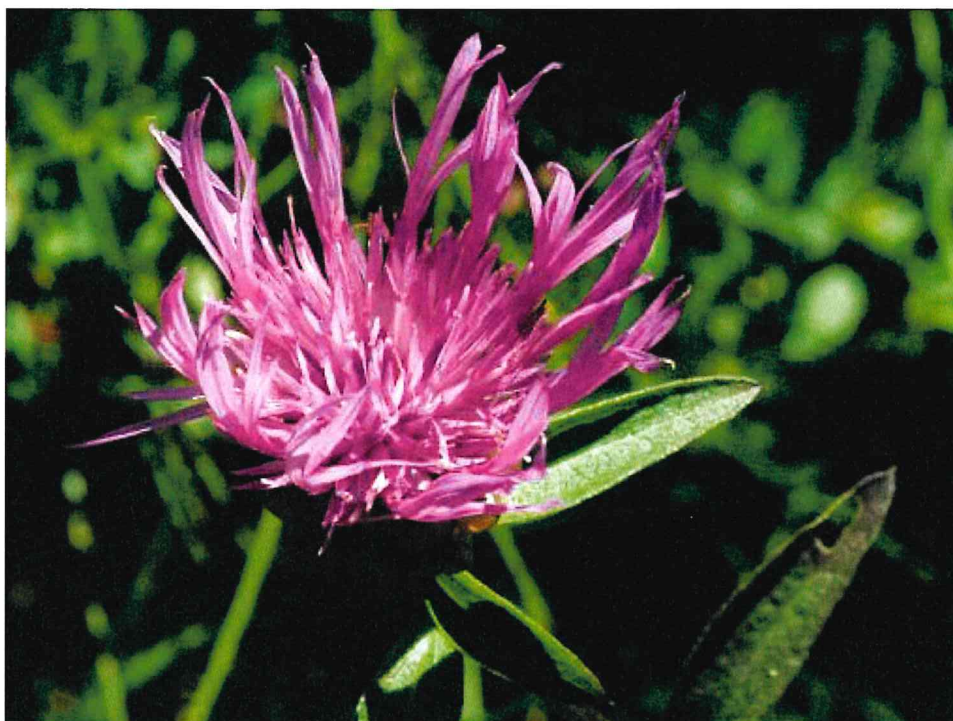
Mais surtout nous avons pu doter le bourg et les hameaux de panneaux d'information qui jusqu'à présent nous faisait tant défaut.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'Agence pour son aide, ainsi qu'Odile qui réalise un travail d'entretien et de fleurissement écologique du bourg et des cimetières formidable.

La prochaine animation nature sera une journée Natura 2000 le 25 avril.



Sortie des naturalistes pennols
PLANTES MÉDICINALES :
CUEILLETTE ET USAGES
SAMEDI 17/11/2018 à 10h



centaurée jacée

RDV à 10h devant la mairie de Penne
Sortie animée par Remi Clech
Renseignement 06.74.05.70.87



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



